

Avec 822 licenciés, le golf est le troisième de Bretagne - Baden

jeudi 24 janvier 2013



Lors de l'assemblée générale de l'association sportive (AS) du golf, samedi, Jean-Yves Le Mené, président, a rappelé que le golf fédère 822 licenciés dont 560 adhérents à l'AS.

L'école de golf

Elle accueille les jeunes de 8 à 17 ans, pour une heure et demie de cours par semaine (tarif : 200 € à l'année). 90 joueurs sont entraînés par le pro Jean-François Le Gall. Entre 30 et 40 participent aux compétitions. L'AS les encadre et les accompagne lors des déplacements. Très bon résultat pour Thelma Beck, 16 ans, vice-championne de France, dame, toute catégorie, en juillet, et Diane Buisson, 1 re au Grand prix de Rennes.

Les dames

250 dames sont licenciées. Marie Boutelan en a été la lady capitaine durant quatre ans et souhaite céder son poste. Une centaine de joueuses participent aux compétitions et 40 font partie des deux équipes qui participent aux compétitions extérieures.

Les seniors

Ils sont 580. Joël Julot s'en est occupé durant quatre années et il passe la main. Des équipes hommes et dames participent aux championnats. Les compétitions reprendront le mardi 12 mars.

Le point de vue des élus

Maurice Nicolazic, maire, et vice-président en charge des travaux à Vannes agglo, a réagi aux interventions critiques à l'égard des infrastructures (practice déplorable, etc.). **« C'est bien beau de critiquer mais il n'est pas facile de mener des travaux sur le littoral. On ne peut rien faire sur le practice, celui-ci est un site remarquable. Le terrain acheté par Vannes agglo est maintenant classé en zone humide. Il faut savoir reconnaître ce qui a été fait. S'il fallait le refaire, le golf à ce jour ne serait pas là où il est. »**

Olivier Coulon, maire de Plougoumelen et vice-président de Vannes Agglo en charge des sports, a rappelé : **« Le golf a 24 ans. Son utilisation importante lui fait subir une usure plus rapide. Depuis quatre ans, Vannes agglo s'occupe des sports. Nous sommes très soumis aux règles et, le jour où l'on déroge, on est amené au tribunal administratif. Le terrain acquis servira de toute façon, une étude est en cours. Il faut savoir être patient. »**

« La politique sportive de l'agglo à ce jour, c'est le nautisme, ce n'est pas encore le golf », a précisé Olivier Coulon